

**DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SELECTION POUR LA FORMATION
AIDE SOIGNANTE
AUXERRE – TONNERRE
(Tous cursus confondus)
ANNEE 2026**

Conformément aux arrêtés du 07 Avril 2020 modifié par les arrêtés du 12 avril et 10 juin 2021 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat Aide-Soignant.

**UN LIEU D'INSCRIPTION UNIQUE
POUR DEUX LIEUX DE FORMATION**

Les Instituts de Formation d'Aides-soignants (IFAS) du Centre Hospitalier d'AUXERRE et du Centre Hospitalier de TONNERRE constituent un groupement pour la sélection 2026.

*Le candidat dépose un **dossier unique** auprès de l'Institut pilote du groupement **soit le site d'AUXERRE.***

Ce groupement permet une optimisation de l'organisation de la sélection et la gestion centralisée des admissions au bénéfice du candidat.

IFAS d'AUXERRE	IFAS de TONNERRE
40 places dont 8 places pour les agents relevant de la formation professionnelle continue dispensés des épreuves de sélection.	35 places dont 7 places pour les agents relevant de la formation professionnelle continue dispensés des épreuves de sélection.

Composition :

I.	Coordonnées des deux Instituts de formation	P. 2
II.	Conditions d'admission	P. 2
III.	Liste des pièces constituant le dossier de candidature	P. 2
IV.	Epreuve de sélection pour la rentrée 2026	P. 3
V.	Informations pratiques	P. 3
VI.	Liste des interlocuteurs privilégiés et partenaires du territoire pour les élèves ou étudiants en situation de handicap.	P. 4
VII.	Autorisation de diffusion des résultats de la sélection d'entrée à la formation d'Aide-soignante	P. 5
VIII.	Fiche inscription à la sélection	P.6

**Le dossier de candidature est à transmettre
Au plus tard le 08 juin 2026 par voie postale
(Cachet de la poste faisant foi)**

Tout dossier parvenant après la date ne sera pas pris en compte

I. COORDONNEES DES INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

IFAS AUXERRE

Centre Hospitalier d'Auxerre
2 Boulevard de Verdun – 89011 – AUXERRE Cedex
☎ : 03.86.48.47.17
@ : ifas@ch-auxerre.fr

IFAS TONNERRE

Centre Hospitalier du Tonnerrois
Chemin des Jumériaux – 89700 TONNERRE
☎ : 03.86.54.34.81
@ : ifas@ch-tonnerre.fr

Lien pour le site internet :

ifsi-ifas-auxerre-tonnerre.fr

II. CONDITIONS D'ADMISSION

- ⇒ Avoir 17 ans au moins à la date d'entrée en formation (il n'est pas prévu d'âge limite supérieur)
- ⇒ Réussir l'épreuve de sélection

III. LISTE DES PIÈCES CONSTITUANT LE DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SÉLECTION POUR LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

(Les photocopies doivent être lisibles)

- Fiche d'inscription à la sélection dûment complétée et signée ;
- Photo avec identité notée au dos ;
- Photocopie recto/verso de la pièce d'identité en cours de validité ;
- Lettre de motivation manuscrite ;
- Curriculum vitae ;
- Document manuscrit relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages ;
- Copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ;
- Copie des bulletins scolaires, appréciations, rapports de stage, et copie des résultats d'examens ;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation ;
- Tous les candidats qui ne peuvent prouver au travers des pièces produites dans leur dossier du niveau de langue française requise joignent à leur dossier une attestation de niveau de langue française égale ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe ;
- Autorisation de diffusion des résultats de la sélection d'entrée à la formation Aide-Soignante ;
- En cas d'inscription à France-Travail, fournir l'attestation de droit ou de non-droit ARE.

IV. EPREUVE DE SELECTION POUR LA RENTREE 2026

« La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien individuel d'une durée de 15 à 20 minutes, destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation conduisant au diplôme d'aide-soignant. L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composé d'un aide-soignant et d'un formateur infirmier ou cadre de santé. »

Deux listes de classement sont établies :

- Une principale, répondant aux quotas de places des Instituts d'Auxerre et de Tonnerre,
- Une complémentaire utilisée en cas de désistement de candidats de la liste principale.

A la confirmation de votre admission par courrier, vous devrez obligatoirement valider votre inscription dans l'Institut d'affectation, dans un délai de 7 jours.

Sans réponse de votre part, vous serez présumé(e) avoir renoncé à votre admission en formation.

Le bénéfice de l'admission est valable uniquement pour la session de formation au titre de laquelle le candidat s'est inscrit.

Par dérogation, le Directeur de l'institut peut accorder, pour une durée qu'il détermine et dans la limite cumulée de deux ans, un report pour l'entrée en scolarité dans l'institut de formation sous certaines conditions et sur demande du candidat.

V. INFORMATIONS PRATIQUES

- La formation conduisant au DEAS débutera **le 31 août 2026.**
- **La formation comprend des stages extérieurs entraînant des déplacements : il est indispensable d'être titulaire du permis de conduire et de disposer d'un véhicule.**
- **Il vous est vivement conseillé d'anticiper les vaccinations obligatoires contre l'Hépatite B avant votre admission définitive. Une vaccination tardive peut entraîner une non-admission en formation.**
- Il est fortement recommandé d'être en possession d'un ordinateur.
- À titre indicatif pour l'année 2025, le tarif d'un cursus complet à l'IFAS d'Auxerre était de 7 100 € et à l'IFAS de TONNERRE de 9 032€. Les tarifs 2026 seront connus en avril.

Des frais de participation de 184 € pourront vous être réclamés suivant votre situation.

VI. Liste des interlocuteurs privilégiés et partenaires du territoire pour les élèves ou étudiants en situation de handicap

1. Référents et dispositifs internes à l'IFAS

<i>Vous êtes en situation de handicap :</i> <i>Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec la formation choisie ou vous avez des questions concernant la formation</i>	
IFAS d'Auxerre Vous pouvez contacter : la Direction de l'Institut : Mme Karine François et/ou la formatrice référente handicap : Mme Isabelle Corneille	Téléphone : 03.86.48.47.17 Email IFAS : ifas@ch-auxerre.fr

2. Organismes d'accompagnement et d'aide au financement

<i>Vous êtes en situation de handicap :</i> <i>Vous souhaitez connaître les organismes susceptibles de vous accompagner dans votre formation</i>	
MDPH de l'Yonne à Auxerre (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	Téléphone : 03.86.72.89.72 Mail : mdphy@yonne.fr Lien : http://www.mdp89.fr/
France Travail	Contactez votre conseiller Lien : https://www.francetravail.fr/accueil/
FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) Pour les étudiants sous statut fonctionnaire ou en reconversion dans la fonction publique	Lien : https://www.fiphfp.fr/
AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées) Pour les étudiants en reconversion dans le secteur privé	Contactez la délégation régionale de l'AGEFIPH Téléphone : 0800.111.009 Lien : https://www.agefiph.fr/
CAP Emploi (pour tout demandeur d'emploi bénéficiant d'une RQTH)	Téléphone : 03 86 52 45 11 https://www.capemploi-89.com/

VII. AUTORISATION DE DIFFUSION DES RESULTATS DE LA SELECTION D'ENTREE A LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANTE

A l'issue des épreuves de sélection d'entrée à la formation d'aide-soignante, les IFAS d'Auxerre et de Tonnerre, afficheront les résultats dans chaque institut et publieront ces derniers sur leur site Internet, dans le respect des conditions en vigueur de communication des données personnelles des candidats.

Je soussigné(e), Mme, M., _____ , candidat(e) à la sélection Aide-Soignant(e)

autorise

n'autorise pas

la diffusion de mon nom.

Pour faire valoir ce que de droit.

Date : _____

Signature du candidat :

Signature : (du représentant légal identifié pour les candidats mineurs)

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

VIII. FICHE INSCRIPTION A LA SELECTION

FICHE D'INSCRIPTION

**A LA SELECTION EN VUE DE L'ADMISSION
EN FORMATION AIDE-SOIGNANTE 2026-2027
CANDIDATURE RECEVABLE JUSQU'AU 08 JUIN 2026 INCLUS**

(ECRIRE LISIBLEMENT EN LETTRES CAPITALES)

NOM : _____ PRÉNOM : _____

NOM DE NAISSANCE POUR LES FEMMES MARIÉES : _____

SEXE : Féminin Masculin DATE DE NAISSANCE : _____

LIEU ET DEPARTEMENT DE NAISSANCE : _____

NATIONALITÉ : _____ SITUATION FAMILIALE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ COMMUNE : _____

Téléphone Fixe : _____ Téléphone Portable : _____

Email obligatoire : _____

SITUATION AVANT L'ENTREE EN FORMATION (cochez la case correspondante)

- Elève en terminale ASSP ou SAPAT
- Elève en terminale générale ou Technologique
- Titulaire d'un Baccalauréat Professionnel ASSP ou SAPAT
- Titulaire d'un Baccalauréat Général ou Technologique
- Titulaire d'un autre diplôme (DEAES, Ambulancier, ARM.....) : _____
- Etudiant universitaire
- Service civique
- Salarié (intérim, CDD, CDI)
- Demandeur d'emploi indemnisé
- Demandeur d'emploi non indemnisé
- Aucune activité

Vœux du lieu de formation :

- AUXERRE
- TONNERRE

PHOTO

Réservé à l'IFAS

Pièces déposées :

- Pièce d'identité recto/verso
- Lettre de motivation
- C.V.
- Document manuscrit
- Copie des diplômes
- Copie des relevés de notes, appréciations, rapports de stage et bulletins scolaires
- Attestation de travail et recommandations de l'employeur
- Attestation niveau langue requis B2
- Autorisation de diffusion des résultats
- Attestation de droits France-Travail
- Titre de séjour pour les ressortissants étrangers

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude de ces renseignements.

Date

Signature du candidat

Signature : (du représentant légal identifié pour les candidats mineurs)

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :